L’épargne retraite collective – CT38

Pour tout connaître des systèmes d’épargne collectifs pouvant être mis en place au sein de vos entreprises clientes

Code produit : CT38
Niveau : Perfectionnement
Modalité : Presentiel
Durée (en heure) : 7.0
Tarif : 462,00

Eligible DDA : oui
Public :

Tout collaborateur connaissant les fondamentaux de la retraite amené à gérer la clientèle professionnelle et entreprises, tout agent général d'assurance

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Connaître les différents contrats destinés à la retraite des salariés et leur fonctionnement
- Maîtriser le cadre fiscal et social des cotisations et prestations
- Mesurerl'impact de la réforme de l'épargne retraite sur les dispositifs retraite en entreprise

Programme de la formation

1- Le PERECO : fonctionnement et particularités

- Comment alimenter un PERECO
- Transferts entrants possibles
- Critères de mise en place (respect des catégories objectives de salariés)
- Aspect fiscal et social des cotisations
- Aspect fiscal et social des prestations

2- Le PEROB

- Comment alimenter un PEROB
- Transferts entrants possibles
- Critères de mise en place (respect des catégories objectives de salariés)
- Aspect fiscal et social des cotisations
- Aspect fiscal et social des prestations

CAP COMPÉTENCE © CAP COMPETENCE - Tous droits réservés

3- La retraite à prestations définies

- Comment alimenter unrégime de retraite à prestations définies
- Formalités de mise en place
- Aspect fiscal et social des cotisations
- Aspect fiscal et social des prestations

4- L'article 82

- Comment alimenter unarticle 82
- Formalités de mise en place
- Aspect fiscal et social des cotisations
- Aspect fiscal et social des prestations

5- Les indemnités de fin de carrière

- Utilité d'un contrat IFC
- Comment alimenter uncontrat IFC
- Aspect fiscal et social des cotisations
- Aspect fiscal et social des prestations

6- La mise en application

- Etude comparée des régimes
- Arguments à développer en fonction de la typologie d'entreprise

Moyens d’évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d’exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l’issue du stage
- Questionnaire d’évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences

CAP COMPÉTENCE © CAP COMPETENCE - Tous droits réservés